

# ZAMBIE

## ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

En Zambie, l'UNICEF s'efforce d'apporter son soutien aux enfants et aux familles qui se trouvent chroniquement en situation de vulnérabilité aiguë. La pauvreté qui touche une grande partie de la population est exacerbée par la hausse du coût de la vie. Les effets dramatiques de l'épidémie de VIH/SIDA laissent aux familles peu de moyens, et souvent aucune capacité, de faire face à des chocs externes supplémentaires. Ayant déjà les plus grandes difficultés à satisfaire leurs besoins fondamentaux dans les domaines de la simple survie, de l'éducation et de leur progrès économique, les familles confrontées à de nouvelles crises, souvent dues à des catastrophes naturelles telles que la sécheresse ou des inondations, sont réduites à l'impuissance. Dans cette situation, l'UNICEF Zambie se propose de continuer à améliorer sa préparation aux urgences et aux opérations de secours pour appuyer son Programme de pays qui a pour objectif global une réduction à long terme de la vulnérabilité des enfants.

## ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF est chef de groupe pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène et copréside les groupes consultatifs sur la santé, la nutrition et l'éducation. En 2009, au moins 6 millions d'enfants et 4 millions de femmes devraient bénéficier des programmes soutenus par l'UNICEF

**Santé et nutrition:** l'objectif global de l'UNICEF est de minimiser l'impact des prix des produits alimentaires et de l'énergie ainsi que des épidémies et des inondations sur la santé et le statut nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, de s'assurer que les femmes enceintes des zones touchées sont repérées et que des suppléments de micronutriments leur sont fournis. L'UNICEF apportera son aide à environ 100 000 personnes déplacées, aux communautés qui les accueillent et aux personnes démunies en leur fournissant des approvisionnements sanitaires et nutritionnels essentiels; il renforcera également la capacité des communautés ciblées à faire face aux problèmes de nutrition qui les affectent.

**Eau, assainissement et hygiène:** l'UNICEF aidera à la réhabilitation des installations d'adduction d'eau et d'assainissement des 100 écoles où elles ont été endommagées dans des situations d'urgence au bénéfice de 56 000 enfants, renforcera les capacités et prépositionnera les approvisionnements nécessaires à une intervention immédiate en cas de nouvelle crise grave.

**Éducation:** l'UNICEF distribuera des fournitures scolaires de base et des trousseaux d'activités récréatives à 56 000 enfants et 1400 enseignants des écoles primaires; formera 200 enseignants du primaire; et fournira des structures provisoires destinées à abriter des salles de classe à environ 100 écoles primaires.

**Protection de l'enfance:** l'UNICEF a développé un plan d'action détaillé mobilisant de multiples intervenants afin de renforcer les capacités locales de réduire les vulnérabilités et de répondre aux besoins, d'atténuer les effets de la hausse des prix (programmes d'alimentation scolaire, lutte contre le travail des enfants) ou d'aider les familles les plus vulnérables à y faire face (assistance nutritionnelle, soins communautaires améliorés et transferts en espèces).

**Sensibilisation aux dangers des mines:** l'UNICEF mettra sur pied huit groupes de travail sur l'éducation aux risques posés par les mines; aidera à organiser un cours élémentaire d'éducation aux risques posés par les mines dans les écoles (ciblant 180 000 enfants); formera 250 enseignants du secondaire; fournira un soutien psychosocial et une formation professionnelle à plus de 200 victimes des mines antipersonnel et des munitions non explosées et à d'autres enfants handicapés.

### Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009\*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	729 638
Eau, assainissement et hygiène	2 400 000
Éducation	516 800
Protection de l'enfance	1 100 000
Sensibilisation aux dangers des mines	150 000
<b>Total**</b>	<b>4 896 438</b>

\* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

\*\* Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.